



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Christèle MERCIER
La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Gaétan RICHARD
Téléphone : 03 85 21 96 53
Mail : g.richard@inao.gouv.fr

Arnaud BOUSQUET
6 place Paul Larue – BP 13
42110 FEURS

V/Réf :
Affaire suivie par : Arnaud Bousquet

N/Réf : CM/GR-25-596

Mâcon, le 1^{er} décembre 2025

**Objet: Modification simplifiée n°4 du PLU
Commune de Saint-André-le-Puy**

Monsieur,

Par courrier reçu le 29 septembre 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis, le projet de modification simplifiée n°4 du PLU de la Commune de Saint-André-le-Puy.

La commune de Saint-André-le-Puy est située dans l'aire de production de l'Indication Géographique Protégée (IGP) agroalimentaire "Volailles du Forez" ainsi que dans celles des IGP viticoles "Urfé" et "Comté Rhodaniens".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas d'objection à formuler à l'encontre du projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les IGP concernées.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma haute considération.

Pour la Directrice de l'INAO
et par délégation,
Christèle MERCIER

Copie : DDT 42